

Un Ministère d'instruction publique

XI.—RAISON DE CIRCONSTANCE

L'une des nécessités pratiques sur lesquelles nos réformateurs insistent le plus est celle de la connaissance des deux langues les plus généralement usitées dans notre pays, le français et l'anglais. Il paraît que cela est indispensable à une bonne formation pratique, que sans cela on n'est pas outillé convenablement pour les luttes de la vie et qu'on risque fort son salut terrestre.

Nous ne sommes pas de ceux qui nient l'utilité de savoir parler les deux langues, dans une société mixte comme la nôtre, et nous ne découragerons jamais les efforts faits pour inculquer cette double connaissance à nos enfants, pourvu qu'on fasse à chacun de ces instruments la part d'honneur et d'importance qu'il doit avoir, selon le sujet appelé à s'en servir. De là à transformer cette utilité en nécessité absolue, il y a loin. Selon que le disait à sa manière le regretté Mgr. Laflèche, les deux langues jouent au milieu de nous le rôle des deux mains dans l'être humain. Il est utile sans doute de pouvoir se servir également bien de l'une et de l'autre mains, mais cela n'est pas généralement indispensable. De même il n'est pas de nécessité générale pour nous de connaître les deux langues, et nous n'hésitons pas à dire que, pour tout Canadien-français fidèle à son origine, soucieux des traditions de sa race et inquiet des dangers qui pourraient résulter pour lui de la propagation exagérée d'un élément étranger dans sa famille nationale, la belle, forte, claire et glorieuse langue française devra toujours rester la main droite.

Mais c'est moins pour exprimer notre sentiment là-dessus que pour signaler une étrange contradiction, que nous avons été amené à toucher ce point. Donc, le principe posé par nos réformateurs est que, dans un pays comme le nôtre, la connaissance des deux langues est indispensable pour la formation d'un homme pratique. D'autre part, ils sont là à nous corner sans cesse aux oreilles que nos compatriotes d'origine anglo-saxonne sont, eux,

gens fort entreprenants, fort pratiques, ce que, du reste, personne ne songe à contester. Il faudrait donc en conclure que ceux-ci s'appliquent à posséder eux-mêmes les deux langues et à les faire apprendre à leurs enfants et que c'est l'une des causes de leur supériorité sur nous, dans l'ordre purement matériel. En réalité, c'est tout le contraire qui est vrai. C'est un fait universellement admis dans notre pays que, pour dix Canadiens-français qui savent parler l'anglais, on trouve à peine un Anglo-canadien qui puisse s'exprimer en français.

Il n'y a donc rien dans ce cri de nos réformateurs, rien qu'une étrange contradiction. C'est le résultat auquel on arrive pour ainsi dire invariablement chaque fois que, se risquant à énoncer une proposition précise, ils nous fournissent l'occasion de l'examiner de près. Contradiction ou fausseté, c'est à quoi ils aboutissent généralement. Leurs revendications, quand elles ne côtoient pas l'illogisme, sonnent faux. C'est que tout cela tient à un vocabulaire qui n'est pas celui du christianisme, en tout cas pas celui du catholicisme. C'est qu'en tout cela, ce qu'ils visent, c'est d'exalter les conditions dans lesquelles s'est formée ce qu'ils appellent la société moderne, une société sortie de la Révolution et fondée en dehors du droit divin. C'est que le progrès, tel qu'ils l'entendent, est un progrès au rebours de l'idéal que s'en fait l'Eglise.

Quoi qu'ils fassent, pourtant, ils ne monteront jamais si haut que Dieu peut le faire, et Dieu lui-même n'a donné la souveraine mesure du progrès dans la réalisation de ses projets éternels que lorsque, dans sa troisième et dernière création, la Rédemption par l'Incarnation, il s'est abaissé jusqu'à l'homme pour l'élever jusqu'à Lui, par participation. Voilà le modèle du progrès proposé à l'imitation humaine et qui en fournit à la fois l'exemple et la loi ; la charité dans l'humilité, condition de la vraie grandeur, pour les peuples comme pour les individus.

Mais revenons de cette digression ; retombons de ces hauteurs sereines dans le plat terre à terre où se traînent nos progressistes, et demandons-nous ce qui arriverait s'ils réussissaient à faire du Canadien-français un homme d'affaires, tel qu'ils l'entendent.

Chaque peuple a ses traits caractéristiques, ses mœurs particulières, sa physionomie distincte, son génie propre, ses qualités maîtresses, son idiosyncrasie en un mot. La différence essentielle entre le Français et l'Anglais, c'est que le premier échange des idées, le second des marchandises. Un Français qui vient au monde, c'est un missionnaire de plus au service des idées, bonnes

ou mauvaises. Un Anglais qui vient au monde, c'est une entité de plus jetée dans le tourbillon des affaires. Les affaires, le culte intensif des intérêts matériels, voilà le domaine de l'Anglais.

Sa religion ? Juste ce qu'il faut pour lui donner le vernis de la civilisation et ne pas le gêner dans sa danse autour du veau d'or. Son patriotisme ? Quand il vous en parlera, cherchez des yeux le morceau sur lequel il veut mettre la main ; si vous ne l'entrevoiez pas tout de suite, attendez, vous aurez vite fait de l'apercevoir à la lumière des événements subséquents. Son idéal ? Une pile de marchandises devant produire avec le temps un entassement de lingots d'or. Sa vraie religion, c'est le mercantilisme. Comme le Juif, avec lequel il est proche parent, dit-on, —on l'a bien vu dans ces derniers temps—il faut qu'il troque. Il est poussé par sa nature vers toutes ces opérations qu'on désigne sous le nom générique d'affaires, commerce, industrie, finance, etc.

Il est merveilleusement doué pour cela. Froid, positif, calculateur, d'une constance que rien ne lasse, d'une énergie que rien ne rebute, il s'attache à ce joug et ne le quitte qu'à son dernier soupir. Il ne connaît pas l'amertume des regrets : ruiné dix fois—ce qui ne lui arrive pas souvent—il recommencera sans se plaindre. Les affaires, il en a le goût, il en connaît les méthodes, l'agencement, la juxtaposition, la filière. Il les greffe sur tout ce qu'il touche et tout lui rapporte. Même quand il donne, il fait un placement.

Et voilà le moule dans lequel on voudrait jeter le Canadien-français pour lui donner le tour pratique qui lui manque !... Le Canadien-français, qui a gardé de ses origines si pures ce qu'il y avait de meilleur dans le type français : la jovialité et l'entrain, quand l'Anglais est splénétique—la franche cordialité, quand l'Anglais est fermé—la spontanéité d'impression, quand l'Anglais est impassible—la largeur de vues, quand l'horizon anglais est si borné—le sens du juste, qui pour l'Anglais n'est autre chose que la conformité à ses intérêts—les aspirations généreuses, quand l'Anglais vit dans le terre à terre—les mœurs fortes qui font les familles nombreuses, quand l'Anglais tarit volontairement les sources de la vie—une foi ardente et convaincue, quand le plus clair de celle de l'Anglais est de croire à la puissance du dieu dollar—le dévouement aux saintes causes, quand l'Anglais ne connaît que le calcul et l'âpreté au gain—des goûts esthétiques et une haute culture intellectuelle, quand l'Anglais est prosaïque comme un bourgeois et se contente de son industrialisme—une nature chevaleresque, en un mot, contre une nature d'épicier !

Mon Dieu, nous savons bien que ce que nous venons d'esquis-

ser là, c'est le type canadien-français d'il y a trente ou quarante ans. Les traits en sont peut-être un peu effacés aujourd'hui—et pourquoi ? grâce au contact plus intime avec l'élément anglais—mais il en reste encore assez pour qu'il y ait incompatibilité entre notre caractère et le caractère anglais. Eh bien, sait-on ce qui arriverait si on réussissait à nous faire entrer en masse dans le courant qui porte l'Anglo-saxon vers le matérialisme, au point de faire de nous des gens absorbés par le mercantilisme et le souci des affaires ? Il n'est pas nécessaire d'être prophète pour le prévoir.

Notez bien ceci : Les traits distinctifs écrits dans l'âme du peuple s'altéreraient davantage, sans cependant s'effacer complètement. La race perdrait l'énergie propre à ses qualités naturelles, sans acquérir, suffisamment au moins pour entrer de plein pied dans une autre race et se mettre à son niveau, celle résultant d'habitudes et de mœurs qui ne vont pas à sa constitution intime. Nous emboîterions le pas derrière l'Anglais, nous ne le suivrions toujours qu'à distance, parce qu'il aurait toujours pour lui la force latente d'un état d'âme ou d'esprit créé par une impulsion séculaire qui l'a fait entrer dans une voie quand elle nous poussait dans une autre. Il obéirait à sa nature en restant ce qu'il est, tandis que, pour le devenir, il nous faudrait comprimer la nôtre. Nous serions déformés, abâtardis, nous ne serions pas améliorés. La race descendrait, au lieu de monter. Le type canadien-français perdrait son originalité, sa physionomie propre, et ce serait le temps de nous appliquer, dans l'ordre moral, l'"horrible mélange" du poète classique. On ferait d'une fausse tendance un mouvement qui nous éloignerait de nos origines et nous laisserait sans points d'attache comme sans but et sans avenir. Nous ne serions plus une famille, nous serions des débris.

L'expérience en a été faite, du reste. Après la guerre de 1870, on a dit que ce n'étaient pas les armées allemandes qui avaient vaincu la France, mais le maître d'école allemand. Et le monde éducateur officiel en France a demandé le remède aux maux de la situation à une sorte d'imitation intellectuelle des Allemands. Après vingt-cinq ans de ce régime, où en sont nos contemporains français et qu'ont produit ces procédés ? Il nous serait facile de faire un volume des témoignages qu'on a pu recueillir à cet égard. Laissons d'abord la parole à un fait, avec les constatations qu'en a tirées un écrivain qui ne se pique pas d'esprit catholique :

Récemment, M. Alfred Fouillée prenait le train à la gare Montparnasse, pour se rendre à Bellevue. Il vit une petite fille de douze ans acheter, à la Bibliothèque des chemins de fer, pour 5 centimes, un "supplément littéraire" colorié, qui tirait l'œil par

des images alléchantes. Curieux, le philosophe donna un sou à la marchande pour avoir, lui aussi, la feuille. Dans le wagon, il s'efforça de lire ce que la petite, en face de lui, lisait. C'était : 1o une nouvelle psychologique où un décadent analysait complaisamment un viol qu'il prétendait avoir commis ; 2o une histoire d'inceste. Le tout était illustré de desseins appropriés aux sujets. M. Alfred Fouillée réprima une forte envie d'arracher des mains de sa voisine cette littérature immonde. Puis il médita. " Cette charmante enfant, songea-t-il, a probablement de très bons maîtres et de très bons livres de classes. Elle va peut-être au lycée. Si je regardais dans son pupitre, j'y trouverais un atlas plus ou moins copié sur Stieler, des manuels imités de Gesner, des "morceaux choisis" d'après la méthode d'Ernesti, bref tout ce qu'il y a de plus nouveau en fait de pédagogie franco-allemande. A quoi sert tout cet outillage ? Hélas ! nous avons beaucoup travaillé, et voici notre récompense ! Peut-être avons-nous trop négligé, au début, d'allumer notre lanterne ! Nous rêvions aux étoiles et nous avons trébuché sur des ordures ! "

Écoutons maintenant un orientaliste français en haute faveur dans le monde universitaire, M. James Darmesteter :

Oh ! le symptôme de mort, ce n'est point l'acharnement des partis, la démençe des gouvernements, l'égoïsme des hautes classes, l'affolement et la brutalité des basses : tout cela n'a rien de bien neuf et n'aurait rien qui puisse effrayer si l'on sentait dans le monde des idées, dans le monde qui crée l'opinion et les mœurs, une force de santé et de vie. Non, s'il y en a qui doutent, c'est devant ces romans que l'étranger traduit et devant ce théâtre qu'il applaudit.

Qui donc oserait pousser le "Resurgat" tant que la littérature entière—du moins celle qu'on lit, celle qui procure réputation, gloire et fortune—ne sera qu'un égout ; tant que le talent nouveau, pour se faire jour, n'aura qu'à imaginer quelque combinaison nouvelle de l'infamie humaine ou quelque manquement d'ordure plus hardi ? . . .

Ils nous répondent : " Que voulez-vous ? Nous sommes ce que nous fait le siècle ; nous reflétons ses mœurs, nous ne les créons pas. "—Vous êtes trop modestes ! Vous êtes en avance sur la corruption de la France. La France ne vous a pas encore rejoints, mais vous êtes en voie de la faire à votre idéal.

Vous dont la voix s'entend de loin, vous qui parlez aux pauvres et aux riches, aux petits et aux grands du monde, à l'ouvrier dans l'atelier, au paysan sur la charrue, à la grande dame dans son boudoir, à l'écolier qui cache votre dernier roman dans son pupitre, à la jeune fille qui le cache sous son chevet, vous pouvez parler d'idéal, de devoir, de charité, d'amour : vous avez mieux aimé chercher le succès, la fortune, la gloire, " l'estime " (!) dans la corruption de votre pays et l'abâtissement de vos frères. Vous avez prostitué le verbe pour le lucre ! . . . Vous pouvez transporter l'imagination de la France dans les régions d'où le cœur revient plus noble ; et au lieu de cela, à ce peuple qui sortait à peine des flammes de la guerre et de la Commune, vous contez des histoires que l'on contait à Gomorrhe, la veille de l'engloutissement."

Voilà, conclut à son tour M. Gaston Deschamps, le critique littéraire du *Temps*, un journal qui n'a rien de catholique,

Voilà où nous en sommes, de l'aveu même des pédagogues, après vingt-cinq ans de pédagogie ! Et maintenant, déconcertés, las, saturés d'un germanisme qui apparemment ne s'adaptait pas à notre nature, nous entreprenons d'imiter un autre peuple. Nous nous tournons vers les Anglo-Saxons. Tel un malade qui se retourne sur son lit.

Nous pourrions peut-être nous décider à être Français le jour où nous aurons, de nouveau, à la place d'une librairie mêlée, une littérature nationale. En attendant, les deux philosophes, les disciples de Fichte et de Hegel, les apôtres trop exclusifs des méthodes germaniques, les petits-fils de Mme de Staël ont légué à leurs cadets une rude tâche. C'est une ingrate besogne que de recommencer. N'importe ! nous recommencerons.

La guerre de 1870 s'est continuée en France. Seulement elle a passé du champ de bataille à l'école, où elle a déformé le Français. Ici l'on travaille, en déformant le Canadien-français, à assurer les résultats de la cession de 1763 et à en recueillir enfin les fruits, qui ont été si lents à mûrir. Pour tout esprit qui observe, réfléchit et sait juger des causes, la France a été poussée dans la voie où elle se débat présentement, en proie aux crises intérieures et impuissante à effacer les affronts qui lui viennent du dehors, par une organisation puissante et à ramifications universelles, qui a juré la ruine aussi bien du nom français que de l'idée catholique. C'est la même influence qui se fait sentir ici et qui cherche à jeter les bases de son œuvre par cette législation sur un ministère d'instruction publique qu'elle s'applique à présenter sous des dehors inoffensifs. Oh ! si nos nationaux voulaient se donner la peine de méditer là-dessus et s'ils comprenaient une bonne fois ce que l'on veut faire d'eux en travaillant à désorganiser en les désassociant leur patriotisme et leur religion, avec quelle énergie ils repousseraient loin d'eux ce poison, lent peut-être, mais sûr !

Veulent-ils sérieusement rester eux-mêmes et échapper aux influences qui feraient d'eux une collection d'individus sans couleur et sans cachet ? Veulent-ils ne pas perdre avec leurs traditions leur seul bien propre, la trace de leur filiation, la raison d'être de leur maintien et l'indication du rôle qu'ils ont à jouer sur ce continent ? Qu'ils résistent donc au travail d'absorption qui se dissimule sous ce masque d'éducation pratique ! Qu'ils déchirent ce masque, et ils verront apparaître ce qui, de son vrai nom, s'appelle leur déchéance nationale, par la perte des énergies qui leur sont propres !

M. René Doumic, le critique littéraire, qui a fait récemment un court séjour au milieu de nous, rendant compte des impressions qu'il y a recueillies, écrit :

Le
sui
-que
inst
de f
mie
tain
pas
d'ai
mén
la f
nue
qu'e

Can
tel
Dou
tiss

vaca
rable
Trut
nous
tholi
des c
reter
thod
il im
les n
rend
conn
tions
huma
son a
sépar
mont
ce qu
maît
les pr

Le premier point a rapport à l'âme même du peuple canadien. Le Canada est une terre de tradition. C'est par là qu'il m'a tout de suite conquis. J'y ai vu une image de la France d'autrefois, telle que l'avaient formée le lent travail des siècles et le secours des institutions nationales. Nos mœurs, nos coutumes, notre esprit de famille, notre sentiment religieux se sont conservés là-bas, mieux et plus purement que chez nous. Pour comprendre certains traits de notre histoire et rentrer en communion avec notre passé, il est indispensable d'aller au Canada. Des choses mortes d'ailleurs, et que nous ne retrouvons plus que par un effort de mémoire et d'imagination, sont là-bas vivantes. C'est là qu'est la force de la nation canadienne française. Elle ne peut continuer d'être elle-même et résister à la pression du milieu anglais qu'en restant fidèle à sa tradition.

Que nos réformateurs progressistes obtiennent enfin que le Canadien français soit soumis au régime de l'éducation pratique tel que compris et appliqué par l'Anglais ou le Yankee, et si M. Doumic nous revient dans quinze ou vingt ans, nous lui garantissons qu'il ne retrouvera plus cette première impression.

LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE A NOTTINGHAM

I

Entre ces multiples congrès qui sont comme le travail des vacances, il en est un, cette année, dont la portée sera considérable : c'est celui qu'a tenu, au début de septembre, la *Catholic Truth Society*, à Nottingham, et dont le *Tablet* du 3 septembre nous apporte le compte rendu. Cette société d'apologétique catholique a consacré ses séances presque exclusivement à l'étude des questions sociales ; voilà un premier fait qui mérite d'être retenu ; avant de pousser plus loin, avant d'étudier soit la méthode adoptée par le Congrès, soit les conclusions qu'il a rédigées, il importe de s'arrêter devant la leçon même que nous ont donnée les membres de la *Catholic Truth Society*, transformant un rendez-vous d'apologétique en un meeting de sociologie. Faire connaître le catholicisme tel qu'il est, non point avec les restrictions et les précautions que semblerait conseiller la prudence humaine, mais, tout au contraire, dans sa riche plénitude et dans son abrupte intégralité ; opposer à l'effritement des confessions séparées l'intangible et audacieuse cohésion du " bloc " romain ; montrer la puissance de pénétration de ce bloc, mettre en saillie ce qu'on en pourrait appeler les angles saillants ; affirmer la maîtrise sociale à laquelle prétend le catholicisme catholique, les principes au nom desquels il la réclame, et les principes, aussi,

au nom desquels il la veut exercer : voilà la mission que la *Catholic Truth Society* s'est donnée. Suivant les moments, suivant les besoins que les heures successives révèlent, cette société s'attache, de préférence, à telle ou telle partie de cette vaste mission.

Et comme, dans ces dernières années, les décisions de Rome concernant les ordinations anglicanes ont, d'une façon nette et définitive, tranché certaines questions de discipline ecclésiastique et défini les voies correctes — les seules voies qui ne soient point des impasses — par lesquelles l'Eglise anglicane peut rejoindre le commun berceau, la *Catholic Truth Society*, en 1898, a laissé de côté ces délicats problèmes dont l'examen semble devenu oiseux puisque le Magistère Romain en a fixé la solution ; et pour remplir sa tâche de révéler aux frères séparés toutes les énergies et toutes les exigences du catholicisme, elle leur en a présenté la doctrine sociale. Doctrine impérieuse, doctrine blessante pour les conclusions, longtemps acceptées comme des dogmes, du libéralisme économique ; doctrine d'empiètement et d'usurpation au regard de tous ceux, catholiques ou non, qui ne reconnaissent à l'Eglise d'autre droit que de ménager à l'homme une bonne mort. Il n'y a pas si longtemps qu'à travers le monde l'opinion anti-chrétienne et une certaine opinion chrétienne s'accordaient et s'unissaient pour réduire l'Eglise au rôle de péagère, faisant passer l'être humain de ce monde dans l'autre, et lorsqu'on objectait, timidement, qu'avant le péage de l'extrême-Onction il y avait celui du baptême, que l'Eglise nous introduit dans cette vie avant de nous en retirer, et que, nous y ayant introduits, elle a quelque droit de nous y guider, on éveillait d'incorrigibles suspensions. N'était-il point à craindre, l'autre semaine, que l'anglicanisme attentif, si profondément hostile au papisme et à toute idée de théocratie, éprouvât quelque soubresaut de révolte en recueillant, sur les lèvres des congressistes de la *Catholic Truth Society*, l'affirmation du droit qu'a le christianisme à s'immiscer dans les rapports sociaux ? Rome a toujours rêvé, elle projette avec ténacité, depuis quelques années, de ressaisir les sympathies anglaises ; et pour inaugurer un tel labeur, la *Catholic Truth Society* jette un défi à Manchester. Il faut qu'en Angleterre les besoins sociaux soient devenus bien urgents, et que les préoccupations sociales aient acquis une vraie prépondérance, pour que la *Catholic Truth Society* ait eu l'espoir — espoir justifié — de rendre service au catholicisme en le présentant, tout de suite, *ex abrupto*, comme une doctrine sociale, et en saluant publiquement, dans le Pape et dans les docteurs de l'Eglise, les législateurs de la vie populaire. Mgr Bagshawe, évêque de Nottingham, ne craignit pas d'affirmer, en ouvrant l'assemblée, que l'application des principes de la foi et de la morale catholiques au problème social offre à ce problème la seule vraie solution qu'il comporte, et cette affirmation définissait, en termes excellents, l'esprit qui guida les travaux de l'assemblée.

II

Sans souci des polémiques qui, sur le continent, devient le sens de certains termes, les congressistes de Nottingham n'ont

pas
pas
tien
de
yeu

Gas
l'at
que
une
" m
les
hist
de c
gran
de c
la m
grec
nab
qu'i
men
le g
chré
of c

form
" La
tel é

déga
chré
cette
inve
bliqu
la dé
glen
et dé
de la
que
du C
doub
l'hist
non m
séque
consé
nette
démoc
se fla
moins
les dé
"

sont a
si ce

pas craint — si nous osons ainsi dire (et pourquoi n'oserions-nous pas ce qu'ils ont osé ?) — de faire profession de démocratie chrétienne. Ce mot, sans nul doute, leur a paru résumer un système de principes, d'aspirations et de tendances qui découle, à leurs yeux, du christianisme intégral.

“ Dans toutes les parties du globe civilisé, a déclaré Dom Gasquet, le mot de démocratie s'est fait entendre ; il a arrêté l'attention des gouvernants et des hommes d'Etat et a prouvé que le jour n'est plus où le *sic volo, sic jubeo* de l'autocrate était une réponse suffisante aux aspirations populaires, et que les “ masses ” ont au moins autant de droit à être considérées que les “ classes ”. — Et M. Devas, insistant sur ce grand phénomène historique, l'a commenté comme il suit : “ C'est un lieu commun de dire que ce siècle a révélé, parmi les nations civilisées, un grand mouvement démocratique ; la puissance de gouverner ou de conférer le gouvernement a passé des mains des privilégiés de la naissance ou de la fortune à la grande masse du peuple (*the great mass of the common people*). Cela étant, il semble convenable que les catholiques reconnaissent les signes des temps et qu'ils ne s'évertuent point stérilement pour empêcher ce mouvement, mais qu'au contraire ils fassent de fructueux efforts pour le guider et qu'ils rendent la démocratie digne de l'épithète de chrétienne (*to make Democracy such that it will deserve the prefix of christian*). ”

“ La démocratie chrétienne à l'époque antérieure à la réforme ”, tel était le titre de la communication de Dom Gasquet. “ La conception et les ambitions de la démocratie chrétienne ”, tel était le titre de la communication de M. Devas.

Rapprochez ces deux intitulés, et du rapprochement même se dégagera l'impression que ni l'idée ni le terme de “ démocratie chrétienne ”, en Angleterre, ne passent pour des nouveautés. Ni cette idée, ni ce terme ne sont survenus à Nottingham comme des inventions de fraîche date, jalouses d'affronter la curiosité publique ; et tandis que M. Devas traçait le programme actuel de la démocratie chrétienne, Dom Gasquet, avec le tact d'un théologien et la science d'un historien, retrouvait dans le Moyen-Age et déployait aux yeux des congressistes les titres authentiques de la vieille démocratie chrétienne. Si bien qu'on pourrait presque dire, après un coup d'œil d'ensemble sur les délibérations du Congrès, que la Réforme anglicane est apparue comme une double coupure dans l'histoire de la stabilité religieuse et dans l'histoire du progrès social de la Grande-Bretagne, qu'on l'a jugée non moins néfaste aux intérêts de la démocratie chrétienne, conséquence sociale de l'Evangile, qu'aux intérêts de la foi véritable, conséquence dogmatique de l'Evangile, et qu'enfin, en arborant nettement, dans l'Angleterre contemporaine, le programme de la démocratie chrétienne, les congressistes de Nottingham pouvaient se flatter, à juste titre, de ressaisir une partie de l'ancien patrimoine catholique, et d'être tout ensemble, par delà la Réforme, les découvreurs, les dévots et les vengeurs de la saine tradition.

“ Les principes de la démocratie chrétienne, a dit M. Devas, sont aussi vieux que la chrétienté, et il n'y a là rien de nouveau, si ce n'est l'application aux temps nouveaux. ” Si la *Catholic*

Truth Society, dans un pays où le beau mot de "tradition" garde un sens et un prestige, n'avait rien fait plus, cette année, que de mettre en une claire lumière les attaches traditionnelles de la démocratie chrétienne, c'en serait assez pour retenir l'attention sur ce Congrès. Mais on a fait plus, et beaucoup plus : on a défini la Démocratie chrétienne, on a dit ce qu'elle est, on a dit ce qu'elle n'est pas.

III

C'est à M. Devas qu'est revenu cet honneur. Son nom n'est pas ignoré des lecteurs de cette revue ; à plusieurs reprises, le P. de Pascal leur a fait connaître certaines pages de M. Devas, et le prix qu'il convient d'y attacher (1). "La conception, a-t-il dit, d'après laquelle la loi est la volonté du souverain, sans égard ni au bien public ni à la loi de Dieu, est radicalement antichrétienne et destructive de la vraie liberté politique, et il importe peu que ce souverain arbitraire soit un individu ou une multitude : entre Henri VIII et les Jacobins français, il y a peu de raisons de choisir, mais entre le gouvernement de la droite raison et celui du caprice, il y a un choix à faire." M. Devas, parlant en ces termes, a prévenu l'objection coutumière de certains théologiens, qui reprochent à la démocratie chrétienne d'être fille du libéralisme révolutionnaire et de se couvrir hypocritement des sympathies de Léon XIII pour survivre aux condamnations de Pie IX. La démocratie chrétienne n'est point cette revenante oblique ; elle n'a ni à rougir de sa filiation, ni à pallier son attitude, ni à se croire atteinte par les graves enseignements du précédent pontificat sur le libéralisme. "Pour elle, affirme M. Devas, la loi est l'expression de la raison et de la conscience nationales appliquant aux circonstances des temps les principes généraux de la loi naturelle." Dans cette définition, l'absolu et le relatif viennent se fondre en un harmonieux ensemble : l'absolu, c'est-à-dire la souveraineté de la morale, de la loi naturelle, de la volonté divine, souveraineté qui dicte les principes généraux ; le relatif, c'est-à-dire les circonstances des temps, circonstances qui définissent, au jour le jour, les exigences du bien commun et de l'utilité sociale. Entre une telle doctrine et celle du libéralisme, qui supprime l'absolu ou plutôt érige le relatif en absolu et l'homme en dieu, il n'y a point connexion, mais tout au contraire antagonisme, et peu de mots ont suffi à M. Devas pour écarter le premier préjugé dont on voulait obscurcir et discréditer l'idée de démocratie chrétienne.

(A suivre.)

(1) L'ouvrage de M. Devas : *Principes d'économie politique*, a été récemment traduit en allemand, à la librairie Kerder.

solu
ver,
seul
fond
d'av
être
votr
foud

pers
résol
au c
d'hu
géné
l'œu
volon
méri
bien

laiss
la di
perp
la re
hom

si l'o
prom
que,

rédu
fecti
mais
la ve
l'acq

(1)
dérant
d'affirm
leur q

LES VŒUX DE RELIGION ET LA COMMUNAUTÉ LIBRE.

(Suite et fin)

Déjà les anciens théologiens donnaient à l'objection cette solution de bon sens. Il y a plus de libéralité, faisaient-ils observer, à offrir en même temps l'arbre et les fruits, que les fruits seulement. Vous mettez à ma disposition tous les revenus d'un fonds, mais vous conservez celui-ci en propriété, afin, dites-vous, d'avoir plus souvent le plaisir de me donner. Quelle que doive être, en ce cas, ma gratitude, j'ai de la peine à ne pas penser que votre libéralité désire se borner à ces annuités, sans engager ni le fonds dans le présent, ni les revenus pour l'avenir.

Et, de fait, si l'âme qui tend à la perfection est décidée à persévérer dans sa voie, pourquoi hésiterait-elle à confirmer cette résolution en engageant sa foi à Notre-Seigneur ? Si elle préfère, au contraire (comme c'est son droit), tout en donnant aujourd'hui, se réserver le lendemain, peut-on prétendre que c'est là générosité plus parfaite ? " Non, dit saint Thomas, puisque l'œuvre extérieure est d'autant plus louable qu'elle procède d'une volonté meilleure, cette œuvre devient et plus louable et plus méritoire, à mesure que la volonté est plus affermie dans le bien (1). "

En résumé, l'engagement du vœu, consenti spontanément, laisse à l'âme cette pleine liberté de toute contrainte, qui suffit à la dignité et au prix des actions ; il transforme la vie en un culte perpétuel, et, loin de diminuer en l'homme la volonté du bien, il la rend plus parfaite en la rendant plus ferme. *Non redditur homo invitus, sed magis firmiter volens.*

III

L'importance des vœux de religion est encore plus manifeste, si l'on étudie leur objet : la pauvreté, la chasteté, l'obéissance promises à perpétuité. Telle est leur place dans l'état religieux, que, sans ce triple engagement, cet état n'existe pas.

Au sentiment commun des théologiens, la vie religieuse, réduite à ses éléments essentiels, se confond avec l'état de perfection. Par ce nom, ils entendent ici non l'état des parfaits, mais l'état qui perfectionne. Ce genre d'existence ne suppose pas la vertu acquise ; il impose le devoir et fournit les moyens de l'acquérir. Il y a des âmes parfaites dans le monde, plus parfaites

(1) Opusc. *Contra pestif. doct. retrahentium*... , c. XII — Saint Thomas, considérant la pratique constante de l'Eglise d'"inviter les fidèles à vouer", ne craint pas d'affirmer que c'est une hérésie de nier que l'œuvre faite en vertu d'un vœu soit meilleure qu'elle ne serait sans vœu. (*De perfect. vit spir.*, c. XII.)

que beaucoup de religieux. Mais l'homme du monde, pourvu qu'il évite le péché, n'a pas, dans sa situation, d'obligation stricte de tendre à un idéal supérieur ; et s'il veut s'y élever, il rencontrera le plus souvent de grands obstacles dans cette situation : pour se sanctifier, il lui faudra d'ordinaire lutter contre vents et marées. Le religieux, au contraire, doit trouver *dans sa profession même*, avec le précepte du progrès spirituel, aide et secours pour le réaliser : le courant de toute sa vie doit le porter dans cette direction. La vie religieuse réclame donc une organisation, qui par le fait même qu'une âme s'y engage, l'oriente et la pousse vers la perfection chrétienne.

Or, pour réaliser ce programme, il est nécessaire que cette profession fasse pratiquer les trois conseils évangéliques de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, et qu'elle y oblige par vœu perpétuel.

On doit trouver dans la profession religieuse la pratique de ces trois conseils. A vrai dire, ils ne constituent pas la perfection ; mais ils en sont la voie. La perfection chrétienne consiste dans la charité, qui fait produire à la sève divine infusée dans les justes son fruit le plus parfait ; en sorte que tendre à la perfection surnaturelle, c'est tendre à la perfection de la charité, dans ce degré du moins où l'homme peut atteindre ici-bas. Mais pour se livrer à l'amour de Dieu, le cœur doit se délivrer du joug des affections inférieures, les dominer pour les ordonner et pour les vivifier par la charité. Par suite, un état n'aidera l'âme à prendre son essor vers Dieu, qu'à la condition de la dégager de ces entraves qui retiennent son élan. Les trois conseils évangéliques opèrent cet affranchissement.

Par la pauvreté le cœur tranche plus aisément toute attache aux biens temporels ; par la chasteté et la ferme discipline qu'elle lui impose, il brise avec les plaisirs des sens ; par l'obéissance enfin, qui le place dans un état de sujétion et d'infériorité, il renonce à cet orgueil qui ne veut relever que de sa volonté et de ses idées propres. Et s'il est vrai que l'amour se donne sans réserve, qui ne voit que ce triple holocauste consomme le don d'une âme à son Dieu ?

A vrai dire, sans la pauvreté, l'homme peut, au milieu des richesses, conserver un cœur dégagé de la terre ; sans la chasteté parfaite, un cœur pur au milieu des plaisirs honnêtes ; sans l'obéissance, un cœur humble en pleine indépendance. Mais cet homme trouvera dans cette atmosphère qui l'entoure une tentation perpétuelle, loin d'y puiser de la force. Un saint Louis et d'autres encore ont pu réaliser le miracle : mais que d'autres autour d'eux sont restés captivés par ce qu'ils gardaient ! La vie religieuse, au contraire, facilite singulièrement la liberté de l'âme par son dépouillement.

Aussi, je comprends que le P. Louis Lallemand, parlant à des religieux, leur ait signalé le désir de la perfection comme un point plus essentiel que les vœux mêmes (1). Car par ce triple sacrifice,

(1) *Doctrine spirituelle*. (Edit. Lecoffre, p. 121.) Le P. Elliott, dans sa *vie du P. Hecker* (2e édit. angl., p. 300 ; trad. franç., p. 288), abuse un peu de ce passage, qui tend simplement à mettre en garde contre la stagnation spirituelle, et rappelle le but pour qu'on ne s'arrête pas en chemin.

le g
si e
ma

n in
pét
sait
se n
à p
éta
inél
n'es
cab
rité
loin

cons
déb
tuel
l'éta

car
tion
jour
s'il d
nica
luble
sans
char
sisti
nie l

adm
expr
trer
ment
cons

comr
cette
de vi
l'obj
pas à
mais
donn
sanct
dout

(1)

(2)

le gros travail de déblaiement est fait ; l'âme serait inexcusable, si elle restait stationnaire, et son principal souci doit être désormais d'avancer dans la voie qui s'ouvre.

Toutefois, l'état religieux ne réaliserait pas sa définition, s'il n'imposait la pratique des trois conseils en vertu d'un vœu perpétuel ou de quelque autre engagement analogue. S'il ne l'imposait pas, l'âme aurait dans sa profession même une facilité pour se retirer du progrès, pour n'y pas entrer. S'il ne l'imposait pas à perpétuité, mériterait-il le nom d'état de perfection ? Qui dit état dit stabilité, et à l'état de perfection il faut une stabilité inébranlable. Les liens ne sont pas rompus, l'affranchissement n'est pas total, là où la séparation n'est pas complète, irrévocable. Un genre de vie ne porterait pas à la perfection de la charité, s'il permettait de revenir vers les obstacles qui retenaient loin de Dieu.

L'expérience confirme ici la théorie. Quel directeur ne l'a constaté ? L'âme s'élève et plane seulement le jour où elle s'est débarrassée à tout jamais de ses attaches. Or, les vœux perpétuels lui ferment toute issue pour retourner sur ses pas ; sans eux l'état de perfection serait incomplet.

Du reste, il est dans la nature de cet état d'être perpétuel ; car c'est une imperfection que de déchoir du mieux. La perfection est amour ; et l'amour qui ne se propose que de durer un jour, est-il un amour parfait ? L'amour est libéral : le serait-il, s'il donnait pour reprendre ? L'amour, c'est l'union et la communication : y a-t-il une union parfaite là où l'on n'est pas lié indissolublement ? Aussi, ce don de soi à perpétuité, nous le retrouvons sans cesse dans ces pages célestes où les saints et les saintes ont chanté les effusions de leur cœur, quand, transportés par un irrésistible élan vers Dieu, ils voulaient dès ici-bas nouer avec l'infinie Bonté cette union que l'amour scellera pour l'éternité.

On le voit, par ses vœux perpétuels, la vie religieuse s'adapte admirablement aux exigences de la perfection. Saint Ignace l'a exprimé en quelques mots : "S'unir davantage à Dieu et se montrer libéral envers lui, c'est se mettre tout entier et immuablement à son service : tel est l'état de ceux qui par leurs vœux se consacrent à lui." (1)

Aussi "est-il nécessaire à l'état de perfection proprement dit, comme l'enseigne Suarez, que l'acte qui la constitue embrasse cette double obligation : et de demeurer toujours dans ce genre de vie, et d'y exercer des œuvres de perfection (2)". Et, se posant l'objection des communautés libres, ce grave théologien n'hésite pas à répondre : "S'il n'y a nulle sorte d'obligation de demeurer, mais qu'on ait, au contraire, pleine liberté de se retirer et d'abandonner cette manière de vivre, sans encourir non seulement de sanction, mais même de faute, en soi ce genre de vie, utile sans doute à la perfection tant qu'il dure, ne mérite seulement pas le

(1) *Constitutions*, P. III, c. 1. Décl. T.

(2) *De Religione. Tract. VII*, l. I, c. XII, n. 11. (Edit. Vivès.)

nom d'état. Voilà pourquoi ces sortes de communautés n'ont pas ce qui est requis pour l'état religieux (1)."

Et de la nécessité des vœux substantiels pour cet état, saint Alphonse conclut que les évêques réguliers demeurant vrais religieux, restent liés par leurs vœux (2.)

IV

Et maintenant il est facile de dissiper quelques équivoques.

L'âme qui n'est pas retenue par des vœux serait-elle plus libre de suivre les impulsions de l'Esprit-Saint?—Sans nul doute, ce divin Esprit souffle où il veut et il mène ses élus par mille voies différentes; mais son inspiration porte toujours le vol de l'âme vers la sanctification. Donc, dans toutes les directions qu'il lui plaira d'imprimer, la facilité de ses mouvements sera toujours la plus grande pour l'âme, dont l'état sera le mieux adapté aux exigences naturelles de la sanctification. La plus dégagée des attaches mondaines est la plus mobile sous la main de Dieu; et c'est à cette indépendance surnaturelle que tend le triple sacrifice des vœux de religion.

Comment, d'ailleurs, peut-on prétendre qu'un engagement volontaire révocable stimule en règle générale l'ardeur pour la perfection, quand l'Eglise a de tout temps présenté la sujétion religieuse, librement professée, comme le moyen le plus efficace de tendre à cette perfection? Et d'où vient que c'est parmi ces captifs volontaires que l'Esprit sanctificateur trouve le plus grand nombre des âmes fidèles à ses directions, et les plus actives à seconder son action? Avec quelle liberté, sous la main de Notre-Seigneur, se mouvaient dans leurs vœux les Bernard, les Jean de la Croix, les Gertrude, les Thérèse et tant d'autres que le Divin Ouvrier a formés dans le laboratoire de la vie religieuse?

Dira-t-on du moins que là où l'avenir n'est pas fixé irrévocablement, l'âme garde la possibilité de changer son état, si Dieu voulait l'engager dans une voie nouvelle?—On oublie qu'une vocation divine ne se dément pas. Pour discerner cette vocation, que l'on procède avec maturité, fort bien: l'Eglise en fait une loi, elle en indique les moyens. Mais quand l'appel de Dieu s'est clairement manifesté, en règle générale il répond de l'avenir. Sans doute, il y a des voies exceptionnelles, et l'exemple de quelques saints est là pour le prouver: dans ces circonstances, la Providence se charge elle-même de réaliser ses desseins. Mais la doctrine doit être établie pour les conditions ordinaires, non pour les exceptions.

On objecte encore: "Un homme d'une volonté ferme n'a pas besoin de vœux pour garantir sa fidélité."—Soit. Le but unique des vœux n'est pas d'assurer la constance: il est aussi d'élever

1. *De Religione, Tract. VII, 1, l. c. VII n. 13.*—L'épiscopat, objecte encore Suarez, est l'état des parfaits, et cependant il n'a pas de vœux? Notre théologien répond que l'épiscopat trouve sa stabilité dans ce lien spirituel qui unit l'évêque à son Eglise et à sa dignité, lien que celui-ci ne peut rompre de sa propre autorité. (*Ibid.*, n. 14.)

2 L. IV. c. III, n. 3.

une existence à une valeur supérieure et de consommer le don d'un cœur à Dieu. Cette poussée d'une irrésistible libéralité est tellement dans la nature de la sainteté que, sous cette pression de l'amour divin, des âmes généreuses, comme Thérèse de Jésus et Jeanne de Chantal, André Avellin et Claude de la Colombière, étendent le domaine des vœux bien au delà des limites ordinaires.

Du reste, est-on sûr que le vœu est inutile pour affermir les caractères, même énergiques ? Souvent, oui. Toujours, non. Ce n'est pas trop se défier de la force humaine que de prévoir, sur le long de toute une vie, des heures de défaillance. Un homme de sang-froid et de calme résolution ne consent pas à remettre le sort d'une existence de fidélité courageuse à ces instants de faiblesse, et, par une détermination puissante, il arme sa volonté contre elle-même. A quelques âmes débiles, il vaudra mieux rendre leur liberté : je l'accorde ; le Saint-Siège intervient alors par de sages dispenses. Mais parmi ceux qui, usant de leurs droits, se séparent des communautés libres, n'y en a-t-il aucun qui, lié par des vœux, aurait trouvé dans cet engagement irrévocable la force de persévérer et d'arriver au sommet de la vie parfaite ?

Du moins, dira-t-on, les vœux effacent le relief des individualités, ils retiennent l'initiative personnelle.—Si je ne me trompe, l'objection confond les vœux avec leur étendue. Ce qui diminuerait l'initiative et l'individualité, ce serait, somme toute, non d'avoir voué l'obéissance, mais d'obéir. Or, dans quelle communauté peut-on se dispenser de toute obéissance ? La difficulté ne serait donc pas dans le vœu d'obéissance, mais dans le mode de cette obéissance. Chaque congrégation, selon son esprit, pourra lui faire une part plus ou moins large ; et les plus sages fondateurs ont eu le souci de satisfaire ses exigences, sans arrêter une juste initiative et le développement des qualités personnelles. Si ce dosage peut pécher par l'excès d'un des éléments, il peut pécher aussi par l'excès de l'autre.

Il y aurait beaucoup à dire sur ce chapitre de l'individualité. Qu'il suffise de le constater avec ceux qui ont l'expérience de la vie religieuse, là où un ordre est sagement constitué et se transmet d'époque en époque un esprit traditionnel, la plupart du temps l'obéissance, tempérée par un ensemble de contre-poids et vivifiée par la grâce de Dieu, n'a pour effet que de purifier la personnalité des scories de son orgueil. Elle émonde ce que le caractère individuel a d'excessif, et le mortifie dans la mesure où il s'oppose à la perfection. Parfois, l'initiative en sentira quelque gêne : le plus souvent, cette initiative est *dressée*, et sa force régularisée multiplie ses effets. Où trouver des individualités plus accentuées, une allure plus spontanée, une initiative plus féconde que dans ces asservis qui s'appelaient Bernard et François d'Assise, Jean de Capistran et François-Xavier ?

Ce que nous venons de dire répond à une dernière objection : "La communauté libre, plus souple dans son organisation, n'est-elle pas mieux adaptée aux besoins multiples, aux transformations incessantes de notre époque ?"—Ici encore, on confond la constitution générale d'une communauté avec ses vœux. Chaque époque, sans nul doute, inspirera des modifications dans les pièces

accessoires de l'organisme religieux ; et il peut être utile, de nos jours, de laisser à ces pièces un jeu plus facile. Il appartiendra au fondateur, s'il veut constituer dans sa congrégation l'état de perfection, de discerner l'accidentel qu'il peut sacrifier, et le substantiel qu'il doit retenir pour ne pas renoncer à son idéal ; sa sagesse consistera aussi à asseoir très fortement, sous les parties flottantes de son institut, la solide ossature des secours essentiels.

Mais les vœux, nous l'avons vu, appartiennent justement à ces éléments constitutifs de la vie religieuse. Il faut les prendre, ou la laisser. Du reste, en quoi s'opposent-ils à la souplesse de l'organisme ? On ne le montre pas. Même les communautés libres pratiquent, dans une certaine mesure, la pauvreté, la chasteté, l'obéissance ; et l'un des prélats les plus en vue en Amérique signale même, dans cette discipline plus forte, la raison d'être de ces communautés à côté du clergé séculier (1).

Si au fait on ajoutait le droit, en quoi le maniement et les évolutions du corps en seraient-ils plus difficiles ? Bien des congrégations, très originales dans leur conception, très agissantes dans leurs œuvres, très modernes en un mot, se sont fondées depuis un siècle : elles n'ont pas jugé que les vœux fussent une gêne pour leur apostolat.

Qui ne voit, au contraire, qu'en un temps où les formes extérieures, les observances régulières tendent à se simplifier, il est utile, plus que jamais, de fortifier l'influence des moyens substantiels ? Sans cela, quand l'œuvre aura pris un large développement, il est à craindre que sa cohésion, trop faiblement établie, ne puisse pas se maintenir.

Il est vrai, ce que Dieu a fondé, il le conserve. Dans l'unité de son Eglise, il a semé la variété de ses élus. Daigne sa grâce faire croître toutes les communautés, nées de l'amour de Dieu et du zèle, chacune à la place qu'elle leur a marquée ! Et puissent-elles toutes rester fraternellement unies dans cette charité qui est leur principe de vie commun !

JULES BESSON, S. J.

1. *Le P. Hecker*. *Introd.*, p. LIV (trad. franç.).

Le mouvement catholique

AU CANADA

Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Montréal :

Le Rév. Père Estevenon, supérieur de la Congrégation du Très-Saint-Sacrement, établie à Montréal en 1890, est parti ces jours-ci avec un autre religieux de son ordre, à destination de Mexico, capitale du Mexique. Le Rév. Père entreprend ce long voyage à la demande de son supérieur général ; voici dans quel but. Il y a quelques années un religieux bénédictin, apôtre très zélé du culte eucharistique, commença l'érection d'une église en l'honneur du Très-Saint-Sacrement. Le temple, d'une richesse tout à fait extraordinaire si nous en jugeons par les quelques détails que l'on nous a donnés, est aujourd'hui complètement achevé. Mais le religieux bénédictin est mort. Son neveu, l'évêque de Campêche, croyons-nous, est devenu propriétaire de l'église, et, se conformant au désir du moine défunt, qui avait été mis en relations par un ami d'Europe avec les Pères du Très-Saint Sacrement, il a prié ceux-ci de bien vouloir accepter le magnifique édifice à charge d'y rendre nuit et jour un culte perpétuel d'adoration à Notre-Seigneur résidant dans la Sainte Eucharistie. Voyant en tout cela une disposition particulière de la divine Providence, les Pères du Saint-Sacrement ont pris cette offre en sérieuse considération, et le Père Estevenon a été requis de se rendre à Mexico comme délégué spécial du supérieur général de la communauté.

La question de l'abolition partielle des exemptions de taxes dont ont bénéficié jusqu'ici les établissements et propriétés qui servent au culte, à l'éducation, aux œuvres de bienfaisance et au soin des malades est en pleine actualité à Montréal. On ne veut pas, pour commencer, aller jusqu'à imposer les édifices consacrés à ces diverses fins, mais on impose les terrains sur lesquels ces constructions reposent. Avons-nous besoin de dire que ce n'est que le premier pas, celui qui coûte le plus, mais qui, une fois fait, rend les autres faciles. C'est le coin destiné à faire éclater, une fois qu'il sera suffisamment enfoncé, tout l'ordre de choses actuel. Comme manifestation des tendances fausses qui sont malheureusement le partage d'un trop grand nombre d'esprits dirigeants dans la métropole commerciale du pays, c'est une indication d'une gravité extrême.

Mgr. l'archevêque de Montréal, justement alarmé de cette tentative, s'est présenté lui-même devant la commission spéciale chargée d'élaborer le projet de refonte de la charte de la ville et y a lu un mémoire dans lequel il indique sommairement les maux qui résulteraient pour la ville de ce faux mouvement. Nous en donnons ici la conclusion. On y verra que Sa Grandeur se contente d'y demander le maintien du *statu quo* :

En conséquence, tant que l'état actuel des choses n'aura pas changé à Montréal, comme archevêque, remplissant ce que je crois être un devoir, je m'adresse aux protestants comme aux catholiques, et comptant sur le patriotisme autant que sur l'équité des uns et des autres, au nom des intérêts bien entendus du peuple, au nom du culte religieux, vie et bonheur du citoyen, au nom des causes saintes de l'éducation et de la charité si noblement servies jusqu'ici par un dévouement qui ne s'est pas démenti un seul instant, je demande simplement le maintien de la loi aujourd'hui en vigueur : la loi et rien de plus que la loi."

Nous espérons que les autorités municipales de la grande cité réfléchiront sur les considérations si justes et si modérées développées par Mgr. Bruchési et qu'elles s'arrêteront à temps dans leur nouvelle voie pour ne pas rendre une lutte nécessaire dans la législature. Il y a cependant une leçon à tirer de ce nouvel exemple des dispositions d'esprit qui se manifestent depuis quelques années à l'égard des questions religieuses que, jusqu'à l'inauguration de l'ère nouvelle, on n'aurait pas même soulevées, et nous espérons que cette leçon ne sera pas perdue pour les catholiques qui ne tiennent pas à s'illusionner sur les dangers qui les attendent, s'ils ne font preuve de plus de combativité qu'aujourd'hui.

AUX ETATS-UNIS

Il y a déjà des années, qu'a été lancée l'idée d'élever un monument au célèbre publiciste converti Oreste Auguste Brownson, dans le Central Park, à New-York. Les souscriptions ont été lentes à venir, et aujourd'hui encore elles ne s'élèvent qu'à \$4.360.-57. A une réunion récente de la commission chargée de voir à l'exécution de ce projet, on a décidé de pousser la souscription jusqu'à \$5.000, somme qu'on juge suffisante pour dresser un monument assez artistique pour que la Commission des Arts consente à le laisser figurer dans le Central Park. La Catholic Young Men's National Union, de New-York, qui a recueilli \$600, voulait que ce témoignage de reconnaissance et d'admiration prit la forme de la fondation d'une chaire Brownson à l'Université catholi-

que de Washington, mais la Commission a décidé de persévérer dans l'idée primitive d'un monument public et elle va se mettre à l'œuvre pour compléter les dispositions à prendre pour la réalisation définitive de ce projet.

L'archevêque Williams, de Boston, a chargé l'abbé MacCormack du soin des catholiques de couleur dans sa ville archiépiscopale. L'abbé MacCormack a décidé de les convoquer à une messe basse dite à leur intention, tous les dimanches, dans la chapelle du soubassement de la cathédrale. La première messe a eu lieu le dimanche 29 octobre. L'assistance était passablement nombreuse. Dans quelque temps, on se propose d'organiser un autre service religieux, à une heure plus avancée, pour ces malheureux ostracisés.

Il est curieux tout de même de voir les Etats-Unis, un pays de démocratie à outrance, pousser si loin les distinctions de couleur que l'autorité religieuse est elle-même obligée de compter avec ce préjugé. C'est une triste indication de l'espèce de catholicisme qu'on pratique dans la grande république formée des éléments les plus divers que d'avoir à constater les effets de cette antipathie jusque dans la maison de Dieu, où il ne devrait, il semble, y avoir de place que pour des pensées de charité fraternelle.

“ L'indifférentisme ou une religion en vaut-elle une autre ? ” un ouvrage de l'abbé McLaughlin, en est rendu à sa 45^{me} édition. C'est un succès considérable pour une étude religieuse, aux Etats-Unis. On dit l'abbé McLaughlin occupé à la préparation d'un nouvel ouvrage du même genre qui devra paraître sous peu.

Les établissements que les diverses congrégations religieuses sont en train de grouper autour de l'Université catholique promettent de faire de Washington l'un des plus grands centres religieux des Etats-Unis.

AUTRES PAYS

ITALIE.—Le discours du Pape aux pèlerins français, ses divers actes dans la question du protectorat de la France en Orient et le rappel de M. de Bulow ont été l'occasion d'un débordement d'injures contre la Papauté par la presse libérale d'Italie.

Il fallait s'y attendre.

—Il est sérieusement question de réorganiser le Tribunal de la Rote, qui joua jadis un rôle important dans la politique internationale, afin de le rendre apte à remplir les fonctions nouvelles qui lui pourraient échoir advenant l'institution de l'arbitrage entre nations. Ce projet tendrait encore à la rédaction d'un code de droit international public.

—L'*Osservatore Cattolico* de Milan, publiait récemment une lettre adressée à sa sœur par Don Albertario, l'illustre journaliste actuellement prisonnier à Finalborgo. Nous croyons devoir reproduire certains passages de cette lettre qui met à nu l'âme de la noble victime des tyranneaux italiens et laisse entrevoir les souffrances que lui cause l'emprisonnement :

... Je continue de me porter bien. C'est une grâce que Dieu me fait en me conservant la santé du corps et la sérénité de l'âme. Tu ne peux imaginer la tranquillité et presque la joie que produit en moi la prière par laquelle je dis au Seigneur : Je suis entre vos mains ; vous m'avez donné la vie et vous êtes maître de m'obliger à la passer, courte ou longue, de telle manière ou de telle autre, dans tel lieu plutôt que dans tel autre ; d'abord vous m'avez imposé l'existence active du journaliste, maintenant vous m'imposez l'inaction et les peines de la prison ; demain, je ne sais quelle sera votre volonté, mais il est certain que tout ce que vous voulez est pour mon bien et pour le bien de ceux que j'aime. Je suis à votre discrétion ; faites que je sois disposé à vous obéir promptement et joyeusement en tout ce que vous me demanderez.—

Ces pensées m'entretiennent dans un calme parfait. Tu comprends que j'ai besoin de rester tranquille, de ne pas m'agiter, de ne pas m'aigrir, de tout accepter comme si tout était bon et aimable : que deviendrai-je, si Dieu ne m'aidait à me maintenir en paix ? La prison est une chose dont la terrible réalité dépasse l'idée que s'en fait l'imagination ; je ne parle pas des souffrances matérielles mais de la liberté enchaînée, de la privation des choses qui abondaient jadis autour de moi ; pas de journaux, pas de travail, pas d'amis, pas de famille, impossibilité de parler de l'Église, du Pape, de Dieu. N'y a-t-il donc pas lieu de remercier le Seigneur qui me soutient ainsi, comme tu peux en juger par mes lettres et par l'équilibre de mes idées et de mes jugements ? On sait que je souffre ; mais, je l'ai dit déjà, il est bon qu'un homme âgé de cinquante-deux ans soit amené par les souffrances à méditer sur soi-même et se prépare ainsi à mieux vivre.

—Des négociations ont actuellement lieu entre le Saint-Siège et le gouvernement de la République Argentine relativement au rétablissement des relations diplomatiques rompues depuis 1884.

—Le Saint-Père vient de conférer à M. Léon Harmel et à son fils Félix deux très importantes décorations, en récompense des services qu'ils ont rendus à l'Église, notamment lors du dernier grand pèlerinage ouvrier français.

FRANCE.—Les démocrates chrétiens de France ont tenu à Lyon, à la fin d'octobre, leur troisième congrès annuel sous la présidence de M. l'abbé Gayraud, député du Finistère. Ce congrès a duré trois jours consacrés à l'étude très pratique des questions sociales. Il a été accompagné et suivi d'importantes réunions publiques.

—Mgr. Charmetant, l'illustre directeur général de l'Œuvre d'Orient, vient d'adresser à tous les patriotes et spécialement aux catholiques de France, un pressant appel en faveur du protectorat traditionnel de la France en Orient. Après avoir dit les attaques dirigées contre ce protectorat et rappelé les événements retentissants de ces derniers temps : le voyage en Palestine de l'empereur allemand, la lettre de Léon XIII au cardinal Langénieux et son discours aux pèlerins ouvriers français, le vénérable prélat proclame qu'en l'occurrence il y va de l'honneur de la France, du bien de la religion et même de l'intérêt de l'humanité, car, suivant le mot d'un penseur de nationalité étrangère, "l'affaiblissement de la France serait un des plus grands maux qui puissent arriver à l'humanité," et il demande à tous les Français d'aider de leurs ressources les établissements religieux qui sont en Orient les plus énergiques défenseurs de l'influence française.

—Dans cet appel, Mgr. Charmetant fait un rapide tableau des œuvres françaises en Orient. Nous le reproduisons.

Quand l'empereur Guillaume visitera, dit-il, cet Orient, dont il voudrait faire une colonie allemande, il trouvera partout nos œuvres catholiques françaises solidement établies à Constantinople, à Beyrouth, à Damas, à Jérusalem, en Egypte.

Il constatera que nous avons là des Universités, des séminaires, des orphelinats, des établissements professionnels et agricoles, des hôpitaux et des dispensaires pour les malades ; et plus de six mille écoles où plusieurs milliers de missionnaires, de religieuses, de prêtres dévoués initient, chaque année, aux éléments de la langue française et aux principes de notre civilisation, près de quatre-vingt mille jeunes Orientaux de toutes nations, de toutes langues et de toutes religions.

Ces prodigieux résultats de la générosité et du dévouement français ont frappé d'admiration tous les étrangers qui parcourent les contrées orientales. L'un d'eux, Mgr. Zschokké, prélat autrichien qui visitait l'an dernier la Palestine, disait, d'après le *Vaterland* de Vienne :

Je n'ai pas été peu surpris de voir tout ce que la France a pu faire en si peu de temps à Jérusalem.

Le *curatorium* de l'hospice autrichien a toutes les peines du monde pour assurer l'existence de soixante-dix lits, alors que

les catholiques français font surgir une œuvre après l'autre dans cette ville sainte de Jérusalem, sans compter les sacrifices qu'ils font chez eux en faveur des écoles et universités catholiques de leur pays : et ce sont encore ces mêmes catholiques français qui envoient dans le monde entier des missionnaires et des religieuses, qui élèvent partout, avec l'argent français, des églises, des maisons religieuses et des écoles.

« La France catholique est véritablement restée, jusqu'à nos jours, la fille aînée et la meilleure fille de l'Eglise.

« Une nation qui sait s'imposer tant de sacrifices, pour l'Eglise catholique peut compter sur la divine Providence qui, certainement, lui assurera, un jour, un meilleur sort, un rang digne de son esprit de foi et de sa grande charité.

« Toutes les autres nations, la nation allemande comprise, ne sont que des pygmées à côté de la nation française, qui, sur le terrain religieux, est un véritable géant. »

Que pourrions-nous ajouter, nous qui aimons la France d'un impérissable amour, à ces paroles d'un étranger ?

—Le 16 octobre dernier, M. Léon Bourgeois, alors ministre de l'Instruction publique, présidait à Bourg-Saint-Andéal, l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Madier de Montjau, le féroce anticlérical qui a lutté toute sa vie contre l'idée catholique et qui, au moment du vote de l'ignoble article 7 de Ferry, voulait non seulement que l'on interdît aux membres des congrégations non autorisées l'enseignement dans les écoles nationales, mais encore qu'on fermât tous les collèges ecclésiastiques et jusqu'aux petits séminaires. M. Bourgeois a profité de l'occasion pour donner libre cours à sa passion anti-religieuse, il a déclaré que la voix de Madier de Montjau avait toujours été « au service des causes les plus hautes » et il a particulièrement loué le tribun défunt d'avoir dénoncé, « au moment de l'article 7, la force croissante de l'Eglise dans la famille comme dans l'Etat, faisant peser sur les consciences pour les enchaîner à ses vues politiques, non une menace de mort que la loi pourrait réprimer, mais cette menace de damnation éternelle contre laquelle l'autorité de la loi demeure impuissante. » Bref, le panégyriste a été digne de son héros.

Cette démonstration a eu des échos jusque dans notre pays. La *Patrie* qui, sous des formes plus modérées, est restée le vieux journal de Beaugrand, n'a pas voulu laisser passer l'occasion d'y aller, elle aussi, de son petit compliment pour Madier. Elle avait déjà fait cela pour Michelet. Elle a donc publié certains extraits du discours de M. Bourgeois, ainsi que la note suivante, qui se passe de commentaires :

Le 16 octobre dernier, a été inauguré officiellement par M. Léon Bourgeois le monument élevé à la mémoire de Madier de Montjau, à Bourg-Saint-Andéal.

Sur le socle de cette statue l'artiste a gravé ces mots : " Il lutta toute sa vie pour la justice, le droit et la liberté."

C'est un bel éloge par le temps qui court, et en vérité celui-ci fut de la grande génération.

Madier de Montjau fut un des champions de la République de 1848 en France.

—Un prêtre français, M. l'abbé F. Belleville, vient de publier à Bourges sous le titre : *La Conversion de Huysmans*, un volume dans lequel il examine à fond les livres de cet écrivain fameux dont M. Coppée a parlé en termes si louangeurs dans sa *Bonne souffrance*.

M. Belleville ne partage pas sur M. Huysmans l'opinion de M. Coppée. Pour lui, la conversion de l'auteur de la *Cathédrale n'est pas complète* et il écrit dans sa préface, les paroles suivantes qui formulent ce que l'on pourrait appeler les considérants de son jugement et qu'il importe, à notre avis, de republier :

Car il n'est pas admissible, vous le savez bien, qu'un libertin se convertisse en gardant sa concubine : à plus forte raison, un écrivain ses mauvais livres.

Tel est le cas de M. Huysmans : il est inouï dans l'Eglise.

Il est inouï qu'un écrivain converti ait continué de faire argent des œuvres immorales de sa vie passée.

Il est inouï qu'en se convertissant, il ait parlé des choses saintes dans les termes répugnants qui lui étaient autrefois familiers.

Il est inouï que, rentré dans l'Eglise, il use de ses premières libertés pour outrager le sacerdoce tout entier, couvrir de ridicule les fidèles et attaquer indignement les plus respectables objets de leur dévotion.

Si tout cela peut se concilier avec les caractères d'une conversion " sincère " que quelqu'un se lève pour soutenir cette thèse étrange.

—Nous avons parlé dans notre dernière livraison d'une décision du Conseil d'Etat statuant que les curés n'ont pas le droit de faire dans leurs églises de quête pour les pauvres. Nous nous sommes trompés avec plusieurs journaux français. Il s'agit d'un avis émis par la section de l'Intérieur et des Cultes du Conseil d'Etat et sur lequel celui-ci n'a pas encore pris action.

Ajoutons que ce document a été l'objet de vives critiques venant même de milieux libres penseurs.

—La *Croix de la Haute-Savoie* nous apporte un récit tellement touchant en sa simplicité que nous croyons devoir le transcrire en entier.

Le voici :

Le 21 septembre 1598, il y a 300 ans, les paroissiens de Lullin, dans le Chablais, abjuraient solennellement l'hérésie que les Ber-

nois les avaient contraints de professer. Leurs descendants viennent de montrer qu'ils savent ce que vaut ce bien d'appartenir à l'Eglise. Ils ont fêté avec plus de piété encore que d'éclat, le troisième centenaire de cette abjuration. Les fêtes ont été présidées par Mgr. Philippe, évêque de Lari.

Aujourd'hui, les voyageurs dans le Chablais peuvent voir, sur le Mont Forchat, à une altitude de 1544 mètres, une statue superbe de saint François de Sales. Cette statue, pesant plus de 700 kilos, repose sur un piédestal en pierre de la montagne, de 5 mètres de haut. Une plaque de marbre, fixée au sommet, porte cette inscription :

*A saint François de Sales, apôtre du Chablais.
La paroisse de Lullin reconnaissante.*

21 SEPTEMBRE 1598

21 SEPTEMBRE 1898

L'exécution était difficile. Il fallait prolonger la route carrossable de deux kilomètres environ, jusqu'au sommet. Mais grâce à la bonne volonté des gens du pays, la difficulté fut vaincue. 600 journées de corvée volontaire et 78 journées de chevaux vinrent à bout de la rude entreprise. Et le 20 septembre, Mgr. Philippe bénissait solennellement sur la montagne la magnifique statue.

C'était beau de voir sur ces hauteurs, dans la clarté d'un soleil splendide, un évêque bénissant l'image en bronze du grand convertisseur du Chablais ! Deux mille personnes étaient là venues en procession de Lullin ou accourues des autres paroisses avoisinantes.

Le lendemain, 21 septembre, date précise des abjurations, fête plus intime à la paroisse, mais non moins touchante. Tous les fidèles étaient là comme au jour de Pâques. N'est-ce pas, d'ailleurs, le souvenir d'une autre résurrection ?

—Mgr. l'archevêque de Cambrai a, ces jours derniers, béni à Lille l'école catholique d'arts et métiers récemment ouverte en cette ville.

La fondation de cette institution marque une date dans le mouvement éducationnel catholique dans cette région de la France. Elle a coûté d'immenses sacrifices en tout genre.

Rectification.—Nous avons écrit il y a quelque temps à propos de M. Trarieux : "... il n'a guère tenu compte des droits de l'homme et du citoyen lorsqu'il s'agissait des curés dont, en sa qualité de ministre des cultes, il a, sans enquête contradictoire, sans aucune des formalités qui lui paraissent si chères aujourd'hui, supprimé le traitement."

Comme il ne faut mettre personne plus noir qu'il n'est réellement, nous tenons à déclarer que, trompé par certains renseignements, nous avons chargé M. Trarieux d'une responsabilité qui n'est pas sienne. Les Cultes n'étaient plus sous la direction

du ministère de la Justice lorsqu'il fut ministre ; il n'a donc pu instruire lui-même contre les curés. Mais, jusqu'à ces derniers temps, il n'a jamais eu la pensée de protester contre la façon dont on les traitait.

ALLEMAGNE.—Aix-la-Chapelle, l'ancienne capitale de Charlemagne, va redevenir le chef-lieu d'un diocèse, comme elle le fut de 1807 à 1821. Le nouveau diocèse sera un démembrement de l'archidiocèse de Cologne, lequel est l'un des plus vastes du monde, comptant 858 paroisses et 2,200,000 diocésains.

—Le prince Philippe de Hohenlohe-Schillingsfust a été, il y a quelques temps, ordonné prêtre en l'abbaye bénédictin de Beuron, dans la Forêt-Noire. Cet abbaye abrite un grand nombre d'aristocrates, parmi lesquels le comte Hemptinne, de Belgique, et le prince Edmond de Radzivil.

ANGLETERRE.—Un M. Welldon, évêque protestant désigné de Calcutta, parlant dans un récent congrès ecclésiastique en Angleterre, a profité de l'occasion pour rééditer l'argument de la prétendue supériorité matérielle des nations protestantes sur les catholiques. Mal lui en a pris, l'un des correspondants du *London Spectator* lui a prouvé très clairement que sa thèse était historiquement fautive et que, d'ailleurs, la prétendue supériorité matérielle des nations protestantes fût-elle un fait réel, cela ne prouverait en aucune façon que le protestantisme est la vraie religion ; car, le Christ n'a pas promis à ses fidèles les richesses terrestres.

Ce M. Welldon, naturellement, a cité à l'appui de ses prétentions l'exemple de la décadence de l'Espagne. "due au catholicisme," a-t-il affirmé avec un magnifique sérieux. Pauvre argument, en vérité, car, répondrons-nous avec d'Azambuja, "l'Espagne est catholique au moment où elle est vaincue par les Yankees," mais "elle l'était encore plus au moment où elle expulsait les Maures, s'annexait l'Amérique et triomphait sur les champs de bataille de l'Europe." Et alors....

—L'on se propose, paraît-il, d'établir à Canterbury, la ville de saint Thomas Becket, plusieurs communautés religieuses.

OUBANGHI.—Nous avons parlé dans notre dernière livraison du Fr. Sévérin, massacré par les nègres dans l'Oubanghi. Voici en quels termes Mgr. Augouard raconte, dans une lettre au Supé-

rieur général de sa Congrégation, la mort de cet héroïque missionnaire :

SAINT-PAUL-DES-RAPIDES, 1er septembre 1898.

Monseigneur et Très-Révérend Père,

Je vous écris de l'Oubanghi bien à la hâte : c'est encore pour vous annoncer une mort, mort terrible ! J'arrivais de Brazzaville à Saint-Paul-des-Rapides, après un heureux voyage de vingt-deux jours avec notre petit vapeur, le *Léon XIII*, lorsqu'on m'apprit une navrante nouvelle.

Le bon Fr. Séverin venait d'être traîtreusement massacré par les féroces Bondjos, et le P. Gourdy avait failli subir le même sort.

Le meurtre a eu lieu à deux jours de la Mission, pendant que le Frère montait en pirogue à la station de la Sainte-Famille et que le P. Gourdy suivait la route de terre.

Contrairement à nos craintes, la Providence a voulu que le cadavre du pauvre Frère fût ramené à la Mission pour reposer en terre sainte. Le corps dépeillé de ses vêtements qu'on avait volés, sauf la chemise, portait quatre terribles blessures : celle de la gorge était épouvantable et a dû produire une mort instantanée. Cette dernière provenait d'un coup de couteau, les autres ont été faites par des sagaïes.

L'enfant chrétien qui accompagnait le Frère fut également tué et, de plus, mangé par ces féroces cannibales.

Dans la même journée, le P. Gourdy fut attaqué par terre et ne dut son salut qu'à une protection toute spéciale du Ciel. Quatre de ses hommes reçurent de terribles blessures qui, heureusement, ne furent pas mortelles.

Ce que sont ces Bondjos et ce qu'est au milieu d'eux la vie du missionnaire une lettre de la victime elle-même datée du 1er juin nous permet de le voir. Le Fr. Séverin écrivait :

... Nos Bondjos sont toujours très remuants : un enfant vient d'être tué d'un coup de lance pour s'être éloigné seulement à dix pas de la maison ; aussitôt tué, découpé et mangé au son du tam-tam. Un autre a été également saisi, mais heureusement il est parvenu à s'échapper.

Plusieurs fois, ces féroces sauvages se sont jetés sur des groupes d'enfants qui travaillaient tranquillement au jardin, sous la garde de soldats sénégalais armés, ainsi que moi-même. Il est même arrivé parfois que le factionnaire de garde a été désarmé par ces Bondjos. Bien plus, ils ont cherché à pénétrer dans ma chambre, et cela quatre fois dans une même nuit, alors que je les avais déjà repoussés.

Enfin, vous n'ignorez pas le fameux vol que j'ai eu à déplorer l'an dernier pendant mon voyage de Brazzaville ici.

Au lieu de s'adoucir, nos "chers" Bondjos deviennent de plus en plus incommodes depuis quelque temps. On pouvait se garder de leurs tentatives de vol en fermant les portes ; aujourd'hui, ils cherchent à mettre le feu dans les toits de paille des

divers bâtiments de la Mission : ils doivent nous en vouloir d'arracher trop d'enfants à leurs marnites.

Nous avons appris, il y a quelque temps, qu'ils étaient venus s'installer dans un village voisin à la recherche d'un fétiche "puissant" pour détruire les blancs ; mais l'administrateur de Banghi leur a fait savoir qu'il avait à sa disposition un fétiche *beaucoup plus puissant* que tous ceux des noirs !. . . Malgré cela, ils cherchent tous les moyens de nous nuire : il y a quelques semaines, ils ont réussi à brûler le poste belge de Songo, à deux kilomètres d'ici ; le poste de Banghi est dans un danger continuel ; à chaque instant c'est une nouvelle alerte. Nous nous trouvons dans le même cas, et chaque nuit il nous faut monter la garde.

CHINE.—Le missionnaire français dont nous avons annoncé le massacre en Chine il y a quelque temps est le P. Chanès. Voici ce que dit de lui la *Croix*, de Paris :

Le P. Chanès, né au diocèse du Puy, en 1865, est parti pour le Koang-Tong en 1882 ; il reçoit dans la palme du martyr à 33 ans, après neuf ans de mission.

La dépêche laconique de notre consul à Canton dit seulement que le missionnaire et plusieurs catholiques chinois ont été tués et brûlés, dans la chapelle de Paklung, par la populace, et que des réparations ont aussitôt été demandées. D'après les cartes, ce massacre aurait eu lieu à Pak-Tong, bourg de la sous-préfecture du district de Pok-lo, à 20 lieues Est de Canton.

Le compte-rendu de la Société des Missions Etrangères donne le tableau suivant des œuvres faites en 1897 par le P. Chanès et l'un de ses compagnons de labeur :

Le Pok-lo est l'immense théâtre témoin des faits et gestes de MM. Frayssinet et Chanès. Le premier, qui est spécialement chargé de la partie sud, tout en accusant plus de baptêmes que les années précédentes, constate que le mouvement religieux subit un moment d'arrêt. La cause en est à la faiblesse du mandarin qui ne sait pas gouverner ces populations très remuantes et laisse le désordre régner presque en permanence !

Dans le Nord, la paix n'a pas été autant troublée, et M. Chanès nous présente la belle gerbe de 109 baptêmes d'adultes, avec promesse d'en apporter une plus belle encore l'an prochain.

Les protestants ont perdu là de nombreux villages, qui ont abandonné l'hérésie pour entrer dans le sein de la véritable Eglise. Les ministres ont eu beau se fâcher, tenter des procès à leurs anciens adeptes, il n'ont plus rien. " Leur déconfiture est complète," écrit M. Chanès.

— Dans la province du Se-Tchoan, un missionnaire est depuis des mois prisonnier des brigands et un ancien missionnaire écrit dans la *Croix* les lignes suivantes un peu tristes :

Toute la province du Se-Tchoan, du reste, est en fermentation, parce qu'elle est à l'abandon. Pas de gouverneur depuis sept

mois : Yu-lo, ancien gouverneur de Moukden, nommé à Tchen-tou est retenu à Pékin par les intrigues ; le grand général tartare, intérimaire du gouverneur, est mort subitement le 21 juin, et le grand juge criminel l'avait précédé dans la tombe. C'est le trésorier général qui gouverne la province. Il est impuissant.

Déjà une moitié des chrétientés, des résidences et des oratoires de la mission orientale ont été pillés et brûlés, en particulier Ho-Tcheou et Fou-Tcheou. On craint que le mouvement révolutionnaire ne s'étende à toute la province.

D'ailleurs, par tout l'empire chinois, l'avenir paraît gros de menaces pour les Missions. Le gouvernement central est en proie aux intrigues de palais compliquées des luttes de l'influence étrangère.

Les dernières révolutions du palais impérial sont, non seulement le fait des tiraillements entre les partisans du progrès et les tenants du vieux parti, mais encore le résultat de la victoire des Russes, grâce à l'impératrice-mère, sur les Anglais, qui avaient réussi à accaparer le débile Koang-Su.

Aussi l'action du gouvernement sur les provinces est en grande baisse. De tous côtés on signale des émeutes, des rébellions, des attaques contre les missionnaires et les Chinois catholiques.

—Ajoutons à ces notes l'intéressant renseignement suivant extrait d'une correspondance adressée de Rome au *Patriote*, de Bruxelles :

Le gouvernement français a accepté en principe la proposition du Vatican, relative à l'établissement de la hiérarchie ecclésiastique en Chine. Cet établissement consisterait en une délégation apostolique, à Pékin, calquée sur la délégation de Constantinople.

Placée sous le protectorat français, elle relierait dans une organisation ecclésiastique commune tous les intérêts religieux.

En second lieu, elle entraînerait l'érection des préfectures et des vicariats apostoliques en évêchés. Ce serait une nouvelle Eglise ; ce serait, sous une forme plus acceptable pour la France, le succès de la combinaison proposée en 1887 par le Saint-Père ; ce serait, dans tous les cas, le prélude d'un progrès de l'organisation ecclésiastique.

7 novembre 1898.